Utilisation des images et consentement

Chaque image montre une personne dont la dignité compte davantage que la photographie. Nous documentons notre travail pour rendre les soins visibles, expliquer la réalité des communautés isolées et mobiliser le soutien qui permet d'agir. Le respect, l'empathie et la responsabilité guident ce que nous photographions, ce que nous partageons et ce que nous choisissons de garder confidentiel.

01. Pourquoi nous documentons nos actions

Fair Future Foundation est une fondation médicale qui travaille avec les communautés de l'est de l'Indonésie. Les images permettent d'expliquer nos actions, les obstacles rencontrés par les habitants et les soins concrets apportés là où l'accès reste difficile. Elles nous aident aussi à rendre compte de l'utilisation des dons et à réunir les fonds nécessaires à la poursuite de nos actions.

Nous publions avec une intention précise : informer, témoigner et faire reconnaître le travail des personnes qui agissent sur le terrain. Le voyeurisme, l'humiliation et la mise en spectacle de la souffrance n'y ont aucune place. La force d'une image ne passe jamais avant la sécurité ou la dignité d'une personne.

02. Kawan Sehat : des images au service des soins

Une grande partie de notre documentation médicale provient des agentes de santé communautaire Kawan Sehat. Dans des villages très isolés, sans médecin ni centre de santé à proximité, elles utilisent les applications développées par Fair Future pour transmettre aux équipes médicales des images accompagnées d'observations cliniques, de leur évaluation, du traitement apporté et des informations de suivi.

Les patients sont informés de la raison des photographies et de leur utilité pour documenter les soins et échanger avec les équipes médicales. Cette finalité relève du soin. Être informé de la prise d'une photographie clinique ne signifie pas, à lui seul, accepter sa publication. Les images médicales ne constituent pas une banque d'images publique.

03. Prise de vue, partage médical et publication : trois décisions

Prendre une image pour les soins, la transmettre à l'équipe médicale et la publier auprès d'un public plus large sont des décisions différentes. Le consentement à une utilisation publique doit être spécifique, éclairé et libre. Accepter des soins ou leur documentation n'autorise pas la diffusion sur notre site, les réseaux sociaux, dans nos rapports ou nos appels aux dons.

Avant toute publication d'une image identifiable, la personne doit comprendre ce qui sera montré, pourquoi et sur quels supports. Les explications doivent employer une langue et des mots qu'elle comprend, en précisant que des images publiées en ligne peuvent être repartagées hors de notre contrôle. Le silence, un sourire ou le fait de poser ne suffisent pas à établir ce consentement.

Ch. des Longues Raies 9 · 1261 Le Vaud (VD) · Switzerland
+41 79 631 29 69 · +62 877 7733 3384 | hello@fairfuturefoundation.org
CH-550.1.057.027-8 | fairfuturefoundation.org

04. Un véritable choix, sans pression

Chacun peut refuser une photographie, limiter les usages acceptés ou changer d'avis. Cette décision ne doit jamais affecter les soins, les traitements ou l'aide reçus. Personne ne nous doit son image en échange d'une assistance. Nous ne sollicitons pas d'autorisation de communication auprès d'une personne qui n'est pas en mesure de décider librement et de façon éclairée à ce moment-là.

L'autorisation de publication doit être documentée selon une méthode adaptée au contexte, par exemple un écrit ou un accord oral enregistré, en précisant les usages convenus, la date et le membre de l'équipe responsable. Une signature ne remplace pas un échange compréhensible. Si l'autorisation est incertaine, nous ne publions pas d'image identifiable.

05. Secret médical et protection contre l'identification

Pour les cas médicaux présentés publiquement, les visages sont floutés ou masqués autrement. Nous examinons aussi les risques de reconnaissance liés aux vêtements, tatouages, lieux, voix, légendes ou au rapprochement de plusieurs détails. Flouter un visage ne garantit pas l'anonymat et ne crée pas une autorisation de publier.

Les noms, dossiers de patients, écrans, localisations précises et détails cliniques inutiles doivent être exclus des supports publics. Même sans identité apparente, une image sensible exige un examen spécifique de sa nécessité, du consentement et des risques. Si la protection reste insuffisante, elle ne doit pas être publiée. Les soins peuvent être expliqués par une autre photographie ou par des mots.

06. Enfants et personnes particulièrement exposées

Notre politique de protection de l'enfance s'applique à toute image impliquant un enfant. La publication d'une image permettant de le reconnaître exige l'autorisation éclairée d'un parent ou représentant légal et, selon son âge et sa compréhension, l'accord de l'enfant lui-même. Son refus ou son malaise doit être respecté.

Le consentement ne justifie jamais une image susceptible d'exposer un enfant, ou toute autre personne, à la stigmatisation, à la discrimination, à la violence ou à l'humiliation. Nous ne publions pas d'images identifiables d'enfants dans des situations particulièrement sensibles, notamment de violences sexuelles. Leur intérêt et leur protection priment sur tout objectif de communication.

07. Montrer les personnes et les soins avec justesse

Nos photographies doivent rendre compte de situations réelles et être accompagnées d'un contexte fidèle. Nous montrons le travail des agentes locales, des familles et des communautés, ainsi que les besoins médicaux. Chaque personne possède des savoirs, des liens et une capacité d'agir qui dépassent sa maladie ou sa situation du moment.

Nous ne mettons pas en scène la détresse, n'exagérons pas un diagnostic et n'utilisons pas de légendes trompeuses pour renforcer un appel. Le recadrage, les corrections de couleur et l'anonymisation ne doivent pas modifier le sens d'une image. La collecte de fonds obéit aux mêmes exigences que toute autre publication. Financer les soins ne dispense jamais du consentement et du respect.

08. Traitement responsable et contrôle avant publication

La documentation clinique doit rester dans les circuits de soins autorisés, avec un accès limité aux personnes qui en ont besoin dans leur fonction. La communication publique exige une sélection et un contrôle distincts. Équipes, bénévoles, partenaires et photographes accueillis doivent respecter ces principes : accéder à nos activités n'autorise ni une publication personnelle ni une réutilisation sans limites.

Avant publication, l'équipe responsable doit vérifier la finalité, l'autorisation, le contexte, la confidentialité, la protection des enfants et le risque de reconnaissance. Elle doit également s'assurer que les légendes et textes alternatifs ne révèlent pas ce qui a été masqué sur la photographie. Cette politique fixe les exigences de ce contrôle ; elle ne certifie pas la sécurité technique des applications de soins.

09. Questions, retrait du consentement et demandes de suppression

Toute personne préoccupée par une image peut en parler à son agente Kawan Sehat ou contacter Fair Future Foundation à hello@fairfuturefoundation.org, par notre page de contact ou au +41 79 631 29 69. Elle peut poser une question, faire corriger une légende, retirer son autorisation pour les utilisations futures ou demander une suppression, sans avoir à se justifier.

Un lien ou une courte description suffit pour nous aider à retrouver l'image ; n'envoyez pas de dossiers médicaux ni de documents d'identité supplémentaires. Nous examinerons la demande, arrêterons les nouvelles utilisations lorsque l'autorisation est retirée et supprimerons l'image des supports que nous contrôlons, selon le cas. Nous ne pouvons garantir le rappel des imprimés ou des copies déjà repartagées. Une demande concernant la diffusion publique est traitée séparément des dossiers cliniques nécessaires aux soins.

10. Périmètre et responsabilité

Ces principes couvrent les photographies, vidéos, enregistrements audio et récits associés utilisés dans les communications publiques de Fair Future Foundation, y compris les rapports aux donateurs et les appels aux dons. Ils complètent notre politique de protection de l'enfance, notre code éthique et nos principes de travail. Les équipes médicales et de communication partagent la responsabilité de leur application.

Related policies / Textes associés: fairfuturefoundation.org/child-protection-policy/ · fairfuturefoundation.org/ethical-code/ · fairfuturefoundation.org/working-principle/

Révisé et signé le 24 novembre 2026

Alexandre Wetttstein · Président et Fondateur

